Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260512-D2026_40-DE

Département des
COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LANNEBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 MAI 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11
En exercice : 11 — Date de la convocation : 05 mai 2026
Qui ont pris part à la délibération : 11 — Date d'affichage : 05 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze mai, à dix-neuf heures, le conseil municipal de LANNEBERT, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GEFFROY Jean-Michel, Maire.

Présents : MM GEFFROY Jean-Michel, FAVEREAU Roger, TRAVIGNET Jean-François, BERGERAT Michel, ROUTHIER Serge,
Mmes LE DUC Maude, DUDAL Géraldine, LEGIS Véronyck, MORVAN Enora, LE CALVEZ Laëtitia, BETRANCOURT Sandrine
Absents excusés :
Procuration :
Secrétaire de séance : Mme BETRANCOURT Sandrine

D2026/40 : REPRESENTANTS CCLE

La Préfecture demande au conseil municipal de nommer les représentants de La Commission de Contrôle de la Liste Electorale (CCLE). Celle-ci est composée :

- d'un conseiller municipal de la commune ;
- d'un délégué de l'administration ;
- d'un délégué du tribunal judiciaire.

C'est une composition réduite car une liste a été élue à Lannebert. Il est possible d'ajouter à chacun un suppléant.

M le Maire rappelle que les conseillers municipaux membres de la commission de contrôle ne peuvent être ni maire, ni adjoint au maire, ni titulaire d'une délégation en matière d'inscription sur les listes électorales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

DESIGNE M TRAVIGNET Jean-François, conseiller municipal de la commune et Mme Véronyck LEGIS, suppléante
DESIGNE Mme Jeanne TALLEC déléguée de l'administration et M Serge ROUTHIER, suppléant
DESIGNE M ROPERS Philippe, délégué du tribunal judiciaire et Mme MORVAN Enora, suppléante.

Délibération rendue
Exécutoire par transmission
A la Préfecture le :

Fait et délibéré à LANNEBERT
les, jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CONFORME,

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260512-D2026_40-DE

Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance :
Mme BETRANCOURT Sandrine

Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance :
Mme BETRANCOURT Sandrine